

Projet Niger



Moussa Garba dit François
Coordonnateur
ONG MEANT

avec le soutien du

Marc Darimont

Conseiller technique Niger au CICC
Chargé des Programmes et des
Relations extérieures ONG MEANT





Pourquoi au **Niger** ?

Et pour quel **projet** ?

Le hasard d'une recherche sur Internet: « *Nous cherchons des vieux ordinateurs ...* », c'était au Niger!

Et...le projet Certificat Informatique Internet (C2I).

Parce que l'informatique est un formidable outil de travail pour assumer sa citoyenneté, un moyen de culture et de partage, il faut éduquer le grand public et lui apprendre son utilisation au quotidien.

Le projet vise à initier les enseignants et les élèves des degrés primaire et secondaire aux NTIC et renforcer la capacité des ministères en charge de l'Éducation au Niger.

Microteam Education Apprentissage et Nouvelles Technologies (ONG MEANT)

Organisation Non Gouvernementale parrainée par le Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur, de la Recherche et de la Technologie et le Comité NTIC /Cabinet du Premier Ministre nigérien.

Le Niger occupe la 177^e et dernière place du classement du PNUD et est répertorié aujourd'hui comme le plus pauvre du monde.

Le Niger et la pauvreté « calculée »



Données géographiques et démographiques

Superficie : 1 267 000 km²
Population : 12,3 millions d'habitants (Banque Mondiale, 2004)
Capitale : Niamey
Villes principales : Zinder, Maradi, Tahoua, Agadez
Langue officielle : Français
Monnaie : Franc CFA (100 FCFA = 0,15 euro)
Fête nationale : 18 décembre
Croissance démographique : 3,2 % par an (P.N.U.D., 2005)
Espérance de vie : 44 ans (Banque Mondiale, 2004)
Taux d'alphabétisation : 14 % (P.N.U.D., 2005)
Religion(s) : Islam (95%), christianisme et animisme (5%)
Indice de développement humain : 0,281 / 177ème sur 177 pays (P.N.U.D., 2005)

L' IPH-1, classement des pays pauvres, est calculé à partir des indicateurs suivants :

indicateur de longévité (**P1**);
 indicateur d'instruction (**P2**);
 indicateur de conditions de vie (**P3**): fonction de (**P31**, **P32** et **P33**) :
 P31 : %tage de personnes privées d'accès à l'eau potable ;
 P32 : %tage de personnes privées d'accès aux services de santé ;
 P33 : %tage d'enfants de - de 5 ans (insuffisance pondérale)

On calcule alors :

$$P_3 = \frac{P_{31} + P_{32} + P_{33}}{3}$$

et

$$IPH_1 = \sqrt[3]{\frac{P_1^3 + P_2^3 + P_3^3}{3}}$$

176	Sierra Leone	05	51,0
177	Niger	09	58,4

Données économiques

PIB : 3,1 milliards de dollars en 2004 (The E.I.U., 2005)
PIB par habitant : 200 dollars (Banque Mondiale, 2004)
Taux de croissance : 0,9% en 2003 (The E.I.U., 2005)
Taux d'inflation : 0,2% en 2004 (The E.I.U., 2005)
Solde budgétaire : -6,0 % du PIB en 2002 (Banque Mondiale., 2004)
Balance commerciale : -432 millions de dollars en 2004 (The E.I.U., 2005)
Principaux clients : France, Nigeria, Japon, Belgique (The E.I.U., 2005)
Principaux fournisseurs : France, Côte d'Ivoire, Chine, Nigeria (The E.I.U., 2005)
Part des secteurs d'activités dans le PIB :
 ▶ Primaire : 40,3% ;
 ▶ Secondaire : 17,2% ;
 ▶ Tertiaire : 42,75%



**ONG MICROTEAM EDUCATION APPRENTISSAGE
ET NOUVELLES TECHNOLOGIES
ONG- MEANT**

UN DEFI POUR TOUS : INFORMATIQUE & INTERNET
Arrêté n° : 215 / DI/D/DGAPJ/DLP du 10 juillet 2003

Niamey le 18 Mars 2005

M. Moussa Garba dit François
Informaticien de Gestion,
Président de l'ONG MEANT & Coordonnateur
du Projet Certificat Informatique Internet (C2I)
N° : 00020/ ONG – MEANT/ 05

à ***Monsieur Marc DARIMONT***

objet: *Invitation de coopération dans le cadre du projet pilote Certificat Informatique Internet (C2I) pour les établissements secondaires et les autres couches sociales de la population nigériennes.*

Monsieur Marc,

J'ai l'honneur de me présenter à vous brièvement. Je m'appelle Moussa Garba dit François de nationalité nigérienne et Informaticien de formation. Je viens de mettre en place cette ONG avec un projet pilote dont je suis le Président et Coordonnateur. projet très ambitieux et d'une grande ampleur (installation prévue dans 41 établissements secondaires, 24 établissements privés et 10 Centres de formation Communautaires) avec un suivi de micro réalisation par établissement.

Donc nous vous invitons à prendre contact avec le Consulat du Niger à Bruxelles pour vous aider à préparer votre arrivée au Niger dans le cadre dudit projet C2i dont les Membres de l'ONG MEANT et la Coordination du projet Pilote Certificat Informatique Internet (C2i) vous donnent la fonction de Chargé des Programmes. [Première entrevue le 18 mars 2005.](#)

Nos vœux seront de voir démarrer ledit projet avant les 5èmes Jeux de la Francophonie prévus au Niger, en étroite collaboration avec vous.

[Le 28 avril 2005, 1^{er} départ pour Niamey.](#)

[Le 18 février 2006, 2^e séjour au Niger.](#)

Programme des activités

Du 29 Avril au 1er Mai 2005 (3jours):

Prise de contact avec les membres et la coordination du Projet C2i / ONG MEANT (séance de travail dans le cadre de la présentation des activités & planning du projet c2i).

Partenariat (accompagnement de certains acteurs tels les ONGs et Associations de Développement intervenants dans le secteurs TIC à l'école : RICOD, ISOC, IPN, AN3L, P-NUTS).

Du 2 au 6 Mai 2005 (5jours):

Rencontre avec le Ministre des Enseignements Secondaire et Supérieur, de la Recherche et de la Technologie(MESS/R/T), l'Inspection Pédagogique Nationale, La direction Général des Enseignements, et la Direction des enseignements de Base2 et Moyen, la Direction des Ongs du Ministère des Affaires Etrangères et du Ministère du Développement communautaire ; le PNUD, l'OXFAM-Quebec ; la Coopération Belge, la Coopération Canadienne ; la Coopération Suisse; le Ministre des Sports et des 5èmes Jeux de la Francophonie.

Du 9 au 14 Mai 2005 (8jours):

Sensibilisation aux niveaux des établissements de la Communauté Urbaine de Niamey (séance d'infos sur l'importance de l'informatique et de l'Internet à l'école), Démonstrations via projections de certains CD ROM, DVD.

Du 14 au 22 Mai 2005 (8jours):

Recyclages des Maîtres Volontaires Informatique Internet (Mv2i) au programme d'enseignement du Projet C2i ;

Du 23 au 24 Mai 2005 (2jours):

Préparation de votre retour et rapport de mission.



+/- 100 Kgs de bagages:

matériel didactique, CD et revues, RAM, CPU, ordinateurs en pièces détachées, imprimante tout en un, papier photo, disquettes, CD-R, ...

Le **Dr Ousmane GALIDIMA**, Ministre des Enseignements Secondaire et Supérieur, de la Recherche et de la Technologie (MESS/R/T).



Il écoute avec attention la présentation du projet de l'ONG, et octroie un budget d'appui immédiat pour la tenue de la formation d'environ 45 personnes pendant 2 semaines.

Madame GARBA, née Maïmouna
la Directrice Générale des Enseignements nous obtient une salle pour la durée de la formation au Lycée municipal de Niamey.



Mr **SAMAKE**, (à gauche), l'Inspecteur national pédagogique et le **Dr BOUREIMA**, (à droite), Directeur des Enseignements de base 2 et Moyen coordonnent la participation des enseignants à la formation.



Mr le Proviseur

et Mr Omar Laminou, (professeur, responsable de la salle informatique) nous accueillent au Lycée Municipal. Nous vérifions et préparons le matériel.

Et nous améliorons un « vieil » ordinateur !





Les moments forts de la formation !

Des enseignants et des membres de l'ONG pendant la formation au Lycée municipal en mai 2005.





Un projecteur et l'écran de fortune (mural !) Mais quel support didactique.

Un des ordinateurs emporté (en pièces détachées) a rendu l'âme, le processeur n'a pas résisté à plus de 55°C de température ambiante, la Clim » de la salle informatique est tombée en panne.

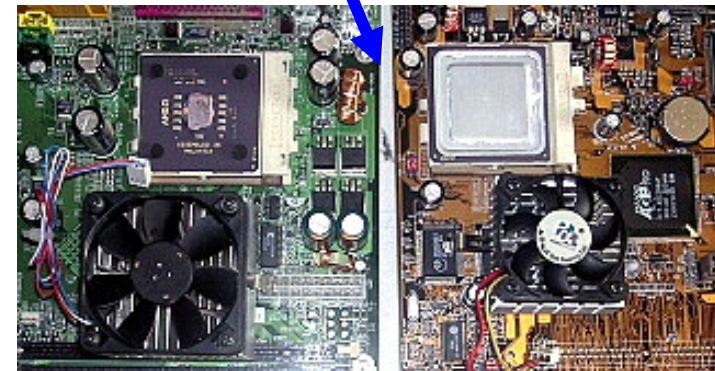
Il faut arrêter tous les PC qui deviennent « fous ».

La pratique démarre:

Quels composants? Quels tests?



Ici, l'élève remplace le prof et explique comment tester.



Quelques réflexions qui ont conduit au projet.



- Dans la communauté urbaine de Niamey, en mai 2005:
36 ordinateurs pour 42 établissements d'enseignement secondaire dont:
 - 26 collèges d'enseignement secondaire, un seul est équipé de 11 PC
 - 7 complexes d'enseignement secondaire sans aucun PC
 - 6 lycées dont trois comptent 10, 12 et 15 PC.
- Je ne parle pas des autres provinces avec une moyenne de:
 - 50 établissements d'enseignement secondaire excepté Agadez (18) et Diffa (11).
- Le constat des enseignants livrés à eux-mêmes avec le matériel offert et après une formation expresse.
- Le manque de moyens didactiques à la disposition des enseignants et des élèves y compris de consommables pour une copie papier de leurs cours ou travaux.
- L'obligation de se rendre dans un cyber-café pour se connecter sur internet sans ADSL au tarif de +/- 500 FCFA/Hr (1€=650FCFA et le PIB=200 €/Hab)
- Aujourd'hui, si une partie de ces moyens matériels a été fournie par le PNUD, le personnel formé pour le mettre en œuvre fait toujours défaut.

Etude de faisabilité réalisée sur place.

- Faisabilité technologique.
- Faisabilité commerciale.
- Faisabilité juridique.
- Faisabilité économique.
- Faisabilité organisationnelle.
- Réalités du terrain.

Faisabilité technologique:

- N'exige pas des moyens techniques nouveaux.
- Du matériel à recycler existe et peut être « disponible » en Europe.
- Amélioration des communications existantes.
- Formation du personnel pour gérer le parc informatique = **autonomie**.

Faisabilité commerciale:

- L'arrivée de centaines d'ordinateurs même « dépassés » avec pièces de rechange et consommables aura des répercussions.
- Perfectionner des équipes de maintenance du parc informatique « public » pourrait créer des emplois.

Faisabilité juridique:

- Le Protocole d'accord type (DONGAD) règle une grande partie des problèmes administratifs et douaniers.
- D'autres protocoles et contrats spécifiques avec les Ministère des Enseignements (MEBA et MESS/R/T) existent

.

Faisabilité économique:

- Assurer un service à la clientèle coûte.
- Frais fixes incompressibles:
 - Frais de fonctionnement: secrétariat, et logistiques.
 - Frais de déplacement sur place (à Niamey), nationaux et internationaux.
 - Frais d'acheminement (non négligeables).
 - Frais de continuité du projet dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Faisabilité organisationnelle:

- Capacité des intervenants à assumer leurs tâches respectives.
 - ETAT: infrastructures et personnel à former, soutien.
 - ONG: secrétariat, suivi de la formation, gestion du matériel, continuité du projet

Réalités du terrain:

- Les conditions climatiques (chaleur et poussière).
- Les infrastructures existent et peuvent être adaptées à peu de frais pour recevoir du matériel informatique dans des conditions acceptables.
- La volonté des Nigériens à vouloir aussi lutter contre la pauvreté par l'éducation et la formation.

Objectifs du projet global C2I

- Former du personnel capable d'exécuter la maintenance et installer des logiciels compatibles avec le matériel.
- Former des enseignants capables d'utiliser correctement les logiciels installés et les réinstaller en cas de dysfonctionnement.
- Donner aux étudiants une formation dirigée sur l'utilisation de l'informatique comme outil indispensable au développement.
- Réduire la pauvreté par le renforcement du système éducatif.
- Apprendre à connaître son matériel pour le maintenir à son niveau de performance optimal.
- En finalité, assurer une **réelle autonomie**.

Conclusions

- Le projet global C2I n'est ni irréaliste ni incompatible avec les critères de faisabilité examinés.
- L'ONG seule ne peut supporter la réalisation du projet, le bénévolat ne suffit plus car les coûts sont réels et il faut les assumer.
- L'appui des autorités locales et de coopérations étrangères est nécessaire pour atteindre les OMD.
- Des aides matérielles, financières et techniques extérieures sont indispensables pour mener le projet à bon terme.
- « Il vaut mieux apprendre à pêcher que de donner un poisson », encore faut-il avoir du matériel de pêche! Ici, il s'agit de matériel informatique et de son mode d'emploi c'est à dire surtout des formateurs formés.

Ma vision du projet C21

Entre ce que je pense, ce que je veux dire, ce que je crois, ce que je dis, ce que vous avez envie d'entendre, ce que vous croyez entendre, ce que vous entendez, ce que vous avez envie de comprendre, ce que vous croyez comprendre, ce que vous comprenez, il y a dix possibilités qu'on ait des difficultés à communiquer, mais essayons quand même.

(Bernard Werber)

Le projet consiste en une formation structurée en informatique qui a pour but de rendre **autonomes** les enseignants responsables de l'apprentissage des NTIC :

- *Former des enseignants capables d'utiliser correctement les logiciels installés et les réinstaller et donner aux étudiants une formation dirigée sur l'utilisation de l'informatique comme outil indispensable au développement.*
- *Former du personnel capable de dépanner, installer des logiciels compatibles avec le matériel indépendamment d'un service technique externe onéreux ou inexistant.*
- *Apprendre à connaître son matériel pour le maintenir à son niveau de performance optimal.*

Protocole du projet.

Points du ressort des autorités:

- Déterminer le nombre et l'emplacement des établissements pilotes.
- Adapter un local fermé avec climatisation pour +/- 10 PC complets avec liaison DSL.
- Désigner le personnel responsable de l'implantation.
- Assurer le soutien administratif et logistique (transport, matériel)

Ces points définissent la mission de l'ONG :

- Vérifier la conformité de la salle informatique attribuée.
- Assurer la formation de personnel de maintenance.
- Trier , revalider et distribuer le matériel collecté.
- Former les enseignants en installant le matériel de leur implantation.
- Former les enseignants aux logiciels standards installés.
- Assister les professeurs lors des premières leçons d'informatique.
- Assurer des formations de perfectionnement ciblées.
- Faire de débriefing de la mise en place de l'implantation.
- Préparer la mise en place suivante avec les corrections voulues.

Avantages de cette méthode de travail :

- Il s'agit d'une structure modulaire qui est réalisée complètement avant de passer à la suivante. Tous les moyens attribués doivent être prêts et disponibles **avant** la mise en place de cette structure.
- Si des **corrections** en cours d'exécution sont apportées, elles seront répercutées sur les suivantes.
- La structure terminée est **autonome** avec son personnel formé.
- Les structures étant identiques sont **interchangeables** (même configuration du matériel, mêmes formations du personnel).
- Les fonds nécessaires peuvent être répartis et distribués par tranches successives et le **contrôle est transparent**.
- L'avantage le plus significatif sera sans aucun doute une autonomie certaine par la **responsabilisation dans la gestion** et la maintenance et la connaissance du matériel tant le hardware que le software.
- **Intégration** facile dans le projet **SchoolNet** du Niger financé par le PNUD qui prévoit la mise en place de 400 PC's pour l'enseignement primaire et 400 pour le secondaire.

Une réponse significative parmi d'autres reçues.

Cher Monsieur Darimont,

Bonjour,

Nous avons bien reçu votre proposition de projet pour le Niger.

Nous ne vous cacherons pas que nous la trouvons intéressante car le problème de la fracture numérique dans ce pays est très important. Mais néanmoins, nous devons vous répondre par la négative car 1/ nous n'appuyons pas de programme de développement au Niger (seulement un projet d'urgence) qui ne fait malheureusement pas partie de "nos" pays de concentration et 2/ nos seuls partenariats (avec la plate- forme paysanne du Niger et avec le CCSC) sont liés à des programmes régionaux autour de la souveraineté alimentaire et des accords de Cotonou.

Cette décision ne préjuge évidemment en rien du bien fondé de votre projet et nous espérons vivement que vous obtiendrez des appuis auprès d' autres organisations de développement.

Bien cordialement

Les contraintes:

- Tout projet technologique a un coût et demande des délais tant pour la mise en place qu'en cours d'exécution c'est à dire que des ressources financières devront être dégagées pour le concrétiser en plus de la participation même bénévole de spécialiste(s) étranger(s) et/ou des membres d' ONG ou d'associations sans but lucratif.
- Tout projet d'aide au développement au profit d'un pays du Sud (*reconnus comme prioritaires par la Région wallonne et la Communauté française au titre de la coopération internationale au développement : Algérie, Bénin, Bolivie, Burkina Faso, Burundi, République Démocratique du Congo, Haïti, Maroc, Palestine, Rwanda, Sénégal, Vietnam*) n'est possible qu'avec le partenariat d'une association reconnue et agréée en coopération.
- Une déclaration écrite selon laquelle le représentant légal de la communauté bénéficiaire accepte le projet et s'engage à y participer.
- Bref, remplir toutes les conditions juridiques et morales pour pouvoir introduire un dossier recevable.
- En résumé, les **FRAIS:**
le « pourquoi ou pour quoi et pour qui » étant admis, il restera à trouver **qui** financera, **combien et comment**.
C'est la question que je me pose aujourd'hui au nom de l'ONG MEANT et de tous les Nigériens qui mettent beaucoup d'espoir dans ce projet.

Merci d'avoir pris le temps de lire cet exposé .

Marc Darimont

Chargé de programmes